PERSPECTIVE CAVALIÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU SUFFIXE *-ARIUS* DANS LES LANGUES ROMANES ET PARTICULIÈREMENT EN ITALIEN PRÉLITTÉRAIRE

par PAUL AEBISCHER

Lorsque, il y a quelque cinquante ans, Erik Staaf écrivit son excellent mémoire sur le suffixe - *arius* dans les langues romanes [1], il ne consacra pas moins de soixante-cinq pages [2] à la bibliographie critique des travaux qui, antérieurement à 1895, avaient paru sur ce problème, sans doute un des plus discutés de la linguistique romane. Et, dans les dernières années du siècle passé comme dans la première moitié du XX^e^, nombreux sont les savants qui ont abordé la question, et l'ont résolue, au moins en ce qui concerne telle ou telle région de la Romania. Ce qui ne signifie point, hélas, qu'il ne resterait encore beaucoup à dire là-dessus, si l'on utilisait en particulier les divers atlas linguistiques qui ont vu le jour après l'étude de Staaf, après celle aussi, si convaincante, qu'a écrite Ant. Thomas sur le suffixe - *arius* en gallo-roman [3].

Ce que je me propose dans les pages qui suivent, ce n'est certes pas des recherches détaillées sur l'ensemble du problème : je voudrais seulement en donner une vue panoramique ; et je voudrais revenir aussi sur tel ou tel point de l'histoire de l'évolution du suffixe qui nous intéresse en italien prélittéraire, histoire à laquelle j'ai consacré naguère quelques pages [4]. Cela me permetra de montrer comment, dans un problème de phonétique, l'étude comparée des données fournies par les chartes médiévales peut être d'un réel secours.

Chose amusante, l'évolution du suffixe - a r i u s dans les langues romanes est, ou très facile à expliquer, ou au contraire, hérissée de difficultés.

---

1. E. Staaf, *Le suffixe* -arius *dans les langues romanes*, thèse d'Upsal, Upsal 1896.
2. E. Staaf, *op. cit.*, pp. 16-80.
3. Elle a paru d'abord dans la Romania, 31^e^ année (1902), pp. 481-498, sous le titre *Les substantifs abstraits en* -ier *et le suffixe* -arius, puis, remaniée, dans Ant. Thomas, *Nouveaux essais de philologie française*, Paris 1904, pp. 89, 119-147.
4. P. Aebischer, *L'évolution du suffixe* -arius *en italien prélittéraire d'après les chartes latines médiévales*, Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa (Lettere, Storia e Filosofia), serie II, vol. X (1941), pp. 1-19.

Très facile pour les langues latérales, roumain et langues romanes de la péninsule ibérique ; fort complexe pour celles du centre, français, provençal, italien, auquel je joinds le rhétique. Pour le roumain, en effet, - a r i u s aboutit à deux résultats : ou bien, d'après le pluriel *-arii*>*-ari*, on a refait un singulier *-aru*, *-ar*, favorisé par la similitude de résultat auquel aboutissait le suffixe - a r e ; ou bien, dans certains dialectes, *-aru*, *-ar*, où le yod n'a fait qu'agir sur le *-r-* [5]. Pour le portugais et l'espagnol, - a r i u a dû donner *-airu*, d'où *-eiru*, *-ero* ; ce n'est là qu'un cas spécial de la règle qui veut que, dans ces parlers, un $a+y$, soit un élément palatal quelconque et pouvant se combiner avec cet *a*, aboutisse à la diphtongue *ay*, devenue de bonne heure *ey*, qui s'est, ou bien maintenu, ou bien réduit à *e*. «La historia del diptongo *ei* no implica en la Península —a écrit M. Menéndez Pidal— desarrollos divergentes, sino tan sólo marca mayor o menor tendencia conservadora en las varias regiones... La comarca más arcaizante la forman el Occidente leonés, Galicia y Portugal, que hasta hoy conservan *eir-...*, mostrándose muy propensa, en general, a los diptongos decrecientes *(éi, óu)* al contrario de Castilla... La región más evolutiva, la más adelantada en la monoptongación del diptongo decreciente *éi*, es Castilla. Sólo al Norte, en el alto Ebro, y en la montaña de Santander, aparecen restos de *ei* más persistentes. La región de Burgos y del Sur, ya en el siglo X, conoce sólo el monoptongo en *er*... Intermedias entre estos dos extremos están las dos regiones leonesa y aragonesa. El leonés central y oriental conserva aún en el siglo X la etapa primitiva *aïro*, y luego *eiro* vive hasta el siglo XII, al lado de *ero*, si bien perdiendo continuamente terreno ; la voz retrasada *vaiga* domina aún hasta hacia 1050, y en todo el siglo XI *veiga* ofrece un 50 % de ejemplos al lado de *vega*... En cuanto a los reinos de Aragón y Navarra, si bien en el caso de *-ero* se hallan tan avanzados como Castilla, se manifiestan más arcaicos que ella, y que León mismo» [6], ajoutant à cela que la région la plus archaïsante fut l'Espagne mozarabe qui, lors de l'invasion musulmane, au VIII[e] siècle, fut surprise alors qu'elle en était à l'étape *ai*. Pour en revenir aux *ei* du Portugal et aux *e* des régions occidentales, il s'agit là certainement d'évolutions anciennes : qu'il me suffise, pour le Portugal, de mentionner une «fonte de *ameneiro*» et un «forno *telleiro*» dans une charte de 907, un «lectos et *cadeiras*» en 952, un lieu dit «in *Ferreira*» et un «in *Felgeira*» en 959 [7], exemples suivis de beaucoup d'autres analogues ; et qu'il me suffise, pour l'Espagne, d'ajouter aux formes recuellies par M. Menéndez Pidal une «*karrera* de Vaccas» dans une charte de 920 du monastère de Vega [8], un lieu dit «ad Cobas de Sancio *Mercadero*» en 912 et une «illa *carrera*» suivie d'une «Valle *Aguilera*» d'un document de 929 relatif à San Pedro de Arlanza [9].

5. Cf. W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romaines*, t. I, Paris, 1880, p. 470, § 520, et spécialement G. Pascu, *Sufixele românesti*, Bucaresti 1916, pp. 79-98.
6. R. Menéndez Pidal, *Orígenes del español*, t. I, 2.ª ed., Madrid 1929, pp. 97-98.
7. *Portugalie Monumenta Historica, Chartarum* t. I, pp. 10, 87 et 40.
8. L. Serrano, *Cartulario de Monasterio de Vega*, Madrid 1927, p. 2.
9. L. Serrano, *Cartulario de San Pedro de Arlanza*, Madrid, 1925, pp. 7 et 21.

En Gaule, au contraire, le problème est bien plus compliqué : et il a fallu de longues années pour qu'on ait réussi à montrer comment - a r i u s, - a a pu aboutir, contrairement à toutes les données de la phonétique habituelle, a *-ier, -ière* : ç'a été un des mérites d'Ant. Thomas. Convaincu qu'il était d'une part qu'il ne s'agissait point, comme d'aucuns l'avaient voulu, d'une substitution de suffixe — - ĕ r i u s ayant pris la place de - a r i u s —, et qu'il ne pouvait non plus s'agir d'un développement phonétique en harmonie avec les lois reconnues du français et du provençal, Thomas, pour concilier des faits en apparence inconciliables, suppose qu'une loi phonétique exotique serait venue troubler la marche naturelle des deux langues gallo-romanes. En d'autres termes, et plus précisément, ce serait le suffixe germanique - h a r i, qui se présente en gothique sous la forme - a r e i s, qui aurait été l'auteur responsable de la transformation du suffixe latin - a r i u s en - e r i u s [10]. Conformément en effet à la loi de l'umlaut, - h a r i a abouti à *-er* ; ou, si l'on veut, le suffixe latin - a r i u s est devenu - e r i u s dans la bouche des Francs établis en Gaule, du fait que, en parlant latin, ils ont été influencés, en bilingues que beaucoup d'entre eux étaient, par le suffixe germanique de forme et de signification analogues, et par la désinence homophone de nombreux noms propres germaniques. Puis la prononciation *-ĕrius* s'est généralisée, et a été adoptée par les populations romanes elles-mêmes. —Evolution dont nous constatons les traces dès le VIII[e] siècle : un nom propre *Berhero* pour *Berhario* dans une charte de 766, *sorcerus* et *paner* dans les *Gloses de Reichenau, pomerius* dans les gloses du ms latin 912 de St. Gall, écrit au VIII[e] siècle précisément. Pour le sud de la France, le phénomène est attesté à peu près à la même époque : le polyptique de Wadalde, abbé de St. Victor de Marseille, dont nous avons l'original daté de 814, cite un nom de lieu *Tasseriolas* pour *Taxariolas*, et *vergeria* pour *vercaria*.

Vais-je ajouter, à ces remarques et à cette théorie énoncées par Ant. Thomas, quelques notes personnelles? Si nous étudions les noms de personne du polyptique d'Irminon, abbé de St. Germain-des-Prés, qui date de 812, nous y constatons la présence de très nombreux noms terminés par *-harius, -arius:* j'en ai compté 292 exemples [11]. Et cependant, à côté de cette graphie, nous avons quelques formes aberrantes, rares sans doute, mais d'autant plus intéressantes : douze cas de noms germaniques en *-erus*, comme *Aclehe-rus* à côté d'*Aclecharius, Berherus* à côté de *Berharius, Ermherus* à côté d'*Ermharius*, et cinq cas en *-arus*. La disproportion énorme existant entre les 292 *-harius* et les douze *-herus* ne signifie rien, sinon que le scribe du polyptique suivait fidèlement une tradition : dans ce cas, ce n'est pas la règle qui compte, mais bien l'exception, le barbarisme. Et ces *-herus* suffisent à nous montrer qu'en 812 le passage de - a r i u s à *-erius, -erus* était un fait accompli. Fait qui s'explique à merveille, comme l'a dit Thomas, par une influence linguistique germanique ; fait aussi qui a dû être facilité, ajouterai-je, par la présence, dans l'onomastique du temps, et de noms de personne d'origine germanique en - h a r i u s > *-erus*, et de noms de per-

10. Ant. Thomas, *op. cit.*, p. 124 sqq.
11. A. Longnon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, t. I, Paris 1895, pp. 331.

sonne latins en - a r i u s, tels que *Gennarius* < *Jannarius*, *Cesarius*, attestés dans le polyptique de Wadalde [12], de *Cesarius*, *Ermentaria*, *Ermentarius*, *Hilaria*, *Elarius*, *Nectarius*, *Stratarius*, dans celui d'Irminon [13]. Les linguistes, et surtout les anthroponymistes, n'abondant guère vers l'an 800, nul sans doute n'était conscient qu'alors que *Elarius* ou *Cesarius* étaient d'origine latine, *Acharius* ou *Electarius* avaient au contraire un second terme *-harius* d'origine germanique : d'où le résultat que ce dernier passant à *-erius*, *-erus* en vertu de la loi de l'umlaut, on a dû, par simple analogie, faire aboutir *Cesarius* à **Ceserius*, **Ceserus*, *Nectarius* à **Necterius*, **Necterus*, et ainsi de suite. Cette assimilation une fois faite dans le vocabulaire onomastique, rien n'était plus facile, plus logique, de l'étendre aux noms d'agents en - a r i u s, aux autres noms communs en - a r i u m, tels *granarium*, *panarium*.

Un autre point encore mériterait plus qu'une brève mention. Thomas remarque que «malgré tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, il faudra encore bien des recherches pour l'épuiser et pour mettre en pleine lumière les conséquences dévastatrices de ce que l'on pourrait appeler un court-circuit entre la phonétique germanique et la phonétique romane [14]» et le point qui aurait besoin de nouvelles recherches est si je ne me leurre, l'évolution de - a r i u s en provençal. Le savant linguiste n'a fait qu'effleurer cet argument ; les érudits qui ont traité des résultats de - a r i u s en ancien provençal se contentent en général d'indications plus que vagues : Anglade, par exemple, dit simplement que «les plus anciens représentants de ce suffixe sont des formes en *-er*», telles que *cavaler*, *diner*, *primer*, mais que «cependant, dans la majorité des cas, - a r i u m donne *-ier*» bien qu'on rencontre aussi *-eir* et parfois *-ir* [15]. Et Ronjat, qui consacre plusieurs pages à notre argument, admet en bloc la théorie de Thomas, et dérive tous les résultats de - a r i u s dans les parlers provençaux modernes d'une forme *-ier* [16]. Le fait est que, dans le cartulaire de Beaulieu en Limousin, à des graphies comme *Falcarias* en 859, *Columbario*, *Rundenario* en 971 environ, se superposent *paxerias* dans ce même document, *Saulleiras* en 1059 environ, *Rundenerio* en 968 ; «terra cum ipsa *verneira*» en 988-993 [17] ; le fait est encore qu'à St. Victor un *quartairada* du XI[e] siècle est suivi de cas tels que «in prato *Auqueiro*», in «Furno *Chalcherio*», «torrens qui vocant *Lavaneras*», «castrum de *Olleres*» en 1010 [18], et qu'en Limousin nous avons, pour nous borner à ces deux mentions, «in *rebeira* Taurone» en 1028, mais

12. B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. II, Paris 1857, pp. 637 et 649.

13. A. Longnon, *op. cit.*, *vol. cit.*, pp. 257-258.

14. Ant. Thomas, *op. cit.*, p. 147.

15. J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris 1921, p. 48. Cf. V. Crescini, *Manuale per l'avviamento agli studi provenzali*, 3.a ed., Milano 1926, p. 5.

16. J. Ronjat, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, t. I, Montpellier 1930, pp. 196-200.

17. M. Deloche, *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu (en Limousin)*, Paris 1859, pp. 43, 92, 135, 162 et 180.

18. B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. I, Paris 1857, pp. 59, 65, 123 et 160.

«de ipsas *riberas*» en 1038 [19]. Tout laisse supposer, bref, que là comme dans la péninsule ibérique, - a r i u s a passé à *-airu*, d'où *-eir* : et ce serait alors que cet *e*, traité comme un *ĕ* devant une palatale, se serait diphtongué en *-ie-*, d'où *-ieir-*, d'où des allégements tels que *-ier*, *-er*. En d'autres termes, il ne me paraît pas nécessaire, pour l'explication des résultats de *-arius* en provençal, d'avoir recours à l'influence du *-hari* germanique. C'est d'ailleurs ce que paraît dire M. Hoepffner, qui, mentionnant naguère la présence, dans la *Chanson de sainte Foy*, de la finale *-er* < - a r i u, qui est représenté beaucoup plus rarement par *-eir* [20], dit qu'il s'agit là «d'une évolution historique : dans notre texte comme ailleurs, *eir* est la survivance graphique d'un état antérieur, précédant la réduction de *ei* à *e*, qui, à son tour, sera remplacé par *ie* [21].»

Voyons maintenant ce qui s'est passé en Italie. La multiplicité des résultats de - a r i u s en italien ne paraît pas avoir attiré spécialement la curiosité de Diez : jusque dans les plus récentes éditions de sa *Grammatik der romanischen Sprachen*, en effet, il se contente d'énumérer de nombreux exemples de mots en *-iere*, en *-ario*, en *-ajo*, en *-aro*, les uns lui paraissant d'authentique descendance latine, les autres au contraire lui semblant être des formations récentes [22]. Les premiers linguistes qui s'occupèrent de notre problème furent D'Ovidio et Meyer-Lübke qui, dans le *Grundriss* de Gröber, notèrent les divergences sensibles entre *-iere*, *-iero* (dont ils reconnurent l'origine française) d'une part, et celle de *-ajo* de l'autre [23]. Et Meyer-Lübke devait, dans la suite, revenir plus d'une fois sur ce point, en remarquant qu'à côté du suffixe *-iere* l'italien avait en particulier *-ajo* et *-aro:* mais, tandis que tout d'abord il avait pensé d'expliquer *-aro* comme une reformation du singulier sur un *-ari*, pluriel de *-ajo*, il abandonna assez tôt cette hypothèse pour admettre que *-aro* était de provenance dialectale [24]. Quelques années plus tard, enfin, Staaf posait et croyait résoudre définitivement la question, en étudiant les résultats de - a r i u s dans les différents dialectes italiens, et en résumant ainsi ses conclusions : «A r i u s est représenté en Italie par trois types populaires : 1° *-aro*, dans tout le sud jusqu'à la Toscane au nord, jusqu'à Padoue au nord-ouest. Cette forme est aussi la populaire dans la Ligurie. 2° *-ajo*, qui ne dépasse guère les limites de la Toscane. 3° *-er*, qui embrasse tout le nord.» Il ajoute, très justement, que «ces formes se sont souvent introduites l'une sur le domaine de l'autre», et que «sur toute l'Italie, on trouve répandue la forme *-iero*, développée d'après les lois des différents dialectes [25].» Il va sans dire, répétons-le, que pas

19. A. Devic et J. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, t. V, Toulouse 1875, Preuves, col. 388 et 420.

20. Pour d'autres exemples de cette variation, cf. C. Appel, *Bernart von Ventadorn*, Halle a. S. 1915, p. CCXXVII.

21. E. Hoepffner et P. Alfaric, *La Chanson de Sainte Foy*, t. I, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, *fasc. 32, Strasbourg 1926*, p. *58*.

22. F. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, II. Theil, 5. Aufl., Bonn 1882, p. 660.

23. Fr. D'Ovidio und W. Meyer, *Die italienische Sprache*, in G. Gröber, *Grundriss...*, I. I. Bd. Strassburg 1886, p. 524.

24. W. Meyer-Lübke, *Italienische Grammatik*, Leipzig 1890, pp. 142 et 265-266; le même, *Grammaire des langues romanes*, t. II, Paris 1895, p. 555.

25. E. Staaf, *op. cit.*, p. 151.

plus en italien qu'en provençal le suffixe *-arius* n'a d'existence *in se*: ce n'est que dans des mots dérivés qu'on le rencontre, en particulier dans des noms de métiers, de fonctions, soit dans une partie du vocabulaire tout spécialement perméable, tout spécialement influençable par des forces extérieures. Rien d'étonnant, dès lors, si nous constatons, en étudiant telle ou telle carte de l'*AIS*, des divergences entre l'aboutissant de la finale *-arius* dans tel ou tel mot, sur tel ou tel point : ainsi, à Sinalunga (point 553), où l'on dit —je simplifie à l'extrême le système de transcription adopté par MM. Jaberg et Jud— *bottayo* et *karbonayo*, on a par contre *kaltsolaro*, alors qu'à Amelia (point 594), on dit *bottaro* et *karbonaro*, mais *kaldzolayyo* ; ainsi à Pozzale (point 317) a-t-on *botar*, mais *skarper* et *karbower*. C'est dire que si dans l'ensemble *-arius* a eu tendance à se développer d'une façon identique dans tous les mots où il figurait, il faut tenir compte toujours du fait que, dans un endroit donné, un mot donné peut avoir été emprunté à un autre parler, d'où divergence possible quant au développement du suffixe qui le termine.

N'empêche que, en gros tout au moins, les conclusions que nous pouvons tirer de l'examen des cartes de l'*AIS* coïncident avec les remarques de Staaf : *-aru, -ard, -aro* occupe toute la Sicile, la Calabre, la Basilicate, les Pouilles, la Campanie, le Latium, les Abruzzes, l'Ombrie, les Marches, et jusqu'à certains poins du sud de la Toscane ; *-ayo* est particulier à cette dernière région ; l'Italie septentrionale, elle, présente un ensemble de phénomènes un peu plus complexe, avec une zone *-a* en Ligurie, une zone *-ar, -aro* en Vénétie, avec enfin *-er, -e* dans le nord de cette province, en Lombardie, en Emilie, enfin en Piémont. Soit, en résumé, *-aru* dans la moitié sud de la péninsule, *-ar* en Vénétie, *-a* en Ligurie, ces deux zones étant séparées du gros de *-aro* par des aires *-er, -e* occupant la plaine padane presque en entier, et *-ayo* en Toscane.

Que vont nous apprendre les chartes médiévales? De même qu'aujourd'hui encore, l'Italie méridionale se présente à nous, au moyen âge, comme une zone compacte. En Sicile, où les documents ne sont ni nombreux ni anciens, nous avons déjà un «Gualterius *artarus*» en 1128 [26] ; en Calabre, une rivière porte le nom de «*Flomara* de Lentini» en 1100 [27] ; à Cava dei Tirreni, près de Salerne, M. De Bartholomaeis a signalé l'existence d'un *aquara* en 893 [28] : mais le phénomène est certainement plus ancien encore, puisque le *Codex diplomaticus Cavensis* donne un nom de lieu *Nobara* en 824 déjà [29], orthographié plus traditionnellement *Nobaria* en 848 [30]. Pour Gaète,

26. S. Giambruno, *Il tabulario del monasterio di S. Margherita di Polizzi*, Palermo 1906, pagina 15.

27. Fr. Pometti, *Carte delle abbazie di S. Maria di Corazzo e di S. Giuliano di Rocca Falluca*, Roma 1902, p. 80.

28. V. De Bartholomaeis, *Contributi alla conoscenza de'dialetti dell'Italia meridionale ne'secoli anteriori al XIII. — I. Spoglio del «Codex diplomaticus Cavensis»*, Archivio glottologico italiano, vol. XV (1900), p. 254.

29. *Codex diplomaticus Cavensis*, t. I, p. 15.

30. *Op. cit.*, vol. cit., p. 88.

citons une «casa *molara*» en 830 [31] : et c'est naturellement *-aru*, *-ara* que nous rencontrons dans les documents napolitains du X^e^ siècle [32], ainsi que dans les Pouilles et le Latium, les Abruzzes aussi. Mais voici déjà que, pour l'Ombrie, nous pouvons constater une petite divergence : à Gubbio, en effet, où l'on dit aujourd'hui *-aro*, *-ara*, nous avons en 1077 deux toponymes, le «colle de *Plantaia*» et *Curaia* [33] : c'est-à-dire qu'alors cet endroit participait à l'évolution toscane. Et les textes postérieurs, soit du XII^e^ siècle, de Pérouse, de Gubbio, ne font que fortifier cette impression : Monaci du reste avait déjà noté que *-ajo* est un résultat «propio non solamente di Siena e di tutta la Toscana, ma che di là continua fin nella Tuscia, nell'Umbria e nella Sabina», e que «nell'Umbria ritroviamo quest'esito anche nell'ultima zona meridionale, e vediamo che già nei secoli XIV e XV quella fase era stata oltrepassata a Spoleto e ad Orvieto dove per *-ajo* s'incontra *-agio* [34]». Rien d'étonnant donc si à Orvieto aussi nous rencontrons un «Rolandus *pecoraius*» en 1135 et un «castro *Plagaio*» en 1139 [35]. Rien d'étonnant non plus si, un peu plus à l'ouest, et sur territoire toscan, nous avons partout *-aio*, *-aia:* contentons-nous de remarquer que cette évolution est attestée dès la fin du VIII^e^ siècle, avec la mention, en 793, d'un «loco *Granajolo*» et, au début du siècle suivant, celle d'un endroit appelé *Barbajana* en 818, d'un «rivo qui dicitur *Vecclajo*» en 882 [36], mentions suivies de beaucoup d'autres.

Pour les Marches, comme aujourd'hui encore le résultat normal de *-arius* dans les chartes médiévales est *-aro*. Et c'est cette même finale que nous trouvons plus au nord. Ainsi dans la Romagne, à Imola, est cité un «Iohanni *massaro*» en 1114, un «Leo *Sethazaro*» en 1117, un «Albricius *Pilizarus*» en 1142 [37] ; à Ravenne, les exemples sont nombreux : contentons-nous d'un «Vitalis de *Calcinara*» en 1183 [38]. Pour Forli, mentionnons un «Bernardinus *piliçarus*» en 1221 [39]. —En Emilie aussi, notre suffixe est représenté par *-aro*, *-a* : un document modénais de 1009 parle déjà d'une «fossa *Milidara*» —ce même texte, du reste, a les formes plus normales «loco *Tassinaria*» et «flumen *Panario*»—, et en 1032 une pièce de terre est limitée «a meridie *carrara*», de même qu'en 1057 il est question d'un «loco *Spinaro*», et en

31. V. De Bartholomaeis, *Contributi... II. Spoglio del «Codex diplomaticus Cajetanus»*, Archivio glottologico italiano, vol. XVI, (1902-1905), p. 12.

32. P. Aebischer, *art. cit.*, pp. 3-4.

33. P. Cenci, *Carte e diplomi di Gubbio dall'anno 900 al 1200*, Perugia 1915, p. 63.

34. E. Monaci, *Sulle formole volgari dell'Ars notarie di Rainerio da Perugia*, Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, ser. V.a, vol. XIV, Roma 1905, p. 272.

35. L. Fumi, *Codice diplomatico della città di Orvieto*. Firenze 1884, pp. 15 et 18. Sur l'extension en Ombrie de la forme *-aio*, M. A. Castellani prépare une note dont le titre sera: *La diffusione del tipo* -aio, -oio *da* -ariu, -oriu *nell'Italia mediana*, qui paraîtra en 1948 dans la revue Lingua nostra.

36. P. Aebischer, *art. cit.*, pp. 7-9.

37. S. Gaddoni, G. Zacherini, *Chartularium imolense*, vol. I, Imolae 1912, pp. 67, 72 et 115.

38. V. Federici, *Regesto di S. Apollinare nuovo*, Roma 1907, p. 98.

39. V. Federici, *op. cit.*, p. 153.

1059 d'un «loco qui dicitur *Volpara* [40]». Pour Reggio, le phénomène de -a r i u s > *-aro* paraît attesté fort anciennement, puisque l'île de Suzzara est appelée en 899 ou 900 «insola *Subiara*» et qu'à cette même date il est fait mention d'un «Petroni de *Subzara*», et qu'un diplôme de Louis III, de 900 également, cite lui aussi l'«insulam... quae *Sugzara* vocatur [41]». Pour Parme, par contre, ma cueillette est plus mince, puisqu'elle se réduit à un *Viarolo Viariolo* en l'an 1000 [42]. Et si nous passons en Vénétie, nous trouvons à Padoue, dès le début du XI[e] siècle, de nombreux cas de *-aro, -a;* là encore: en 1027 apparaît «Steffano *massaro*», en 1068 un «castro qui vocatur *Carrara*» et beaucoup d'autres, si bien que nous en pouvons conclure —ce qui est pour nous fort intéressant— qu'en ce qui concerne l'évolution de -a r i u s cette région se rattachait directement à l'Emilie, à la Romagne, aux Marches, et par là à la moitié sud de la péninsule. Et il semblerait que le traitement de notre suffixe eût encore été le même aux environs de Mantoue, puisque nous y rencontrons un toponyme *Perarolo*, en 997, suivi en 1021 d'un *Portarolo:* et bien qu'en 1082 soit mentionné un nom de lieu *Carbonera*, ainsi qu'un *Erbera* en 1109, *-ara* y domine nettement, avec *Nogara* en 1114, *Castellarano* en 1114 encore, *Cenesara* en 1140, *Linticlara* en 1172 [43].

Mais nous entrons en Lombardie: et voici que les chartes anciennes vont nous fournir des formes sensiblement différentes de celles rencontrées jusqu'ici. Dans un texte daté de la fin du X[e] siècle, en effet, nous trouvons des graphies *Ranairo, Solairo, Gatairo*, «Campo *vacairo*», graphies confirmées par un *Avairolo* en l'an 1000, et un *Pratairolo* dans le même document [44]. Et cet *-airo, -a* est bientôt remplacé par *-era:* en 1122 nous lisons *Glera* dans une charte, et *Porkera* en 1181 [45]. Evolution qui est attestée en Piémont aussi: tandis que, dans les textes du début du XII[e] siècle provenant de cette région nous avons des formes telles que *Passairan, Solairan* [46], et en 1099 déjà un «rio *Merdairolo* [47], auxquelles succèdent des *Culumberio* [48] avec *-erio*, en enfin *-ero*, très tôt dans ce même XII[e] siècle. Tous ces exemples lombards et piémontais, bref, paraissent bien témoigner de l'évolution de -a r i u s en *-air*, devenu plus tard *-*eir*, puis *-er*.

40. E. P. Vicini, *Regesto della chiesa cattedrale di Modena*, vol. I, Roma 1931, pp. 110, 164, 227 et 229.
41. P. Torelli, *Le carte degli archivi reggiani fino al 1050*, Reggio Emilia 1931, pp. 76 et 85.
42. A. Drei, *Le carte degli archivi parmensi dei sec. X-XI*, vol. I, Parma 1930, p. 260.
43. P. Torelli, *Regesto mantovano*, vol. I, Roma 1914, pp. 30, 38, 72, 105, 115, 118, 143, 147 et 239.
44. *Codex diplomaticus Langobardiae*, col. 1042 et 1781.
45. C. Manaresi, *Regesto di S. Maria di Monte Velate sino all'anno 1200*, Roma 1937, pp. 182 et 158.
46. *Historiae Patriae Monumenta*, Chartarum t. I, col. 745.
47. F. Gabotto, G. Basso, A. Leone, G. B. Morandi e O. Scarzello, *Le carte dello archivio capitolare di S. Maria di Novara*, vol. II, Biblioteca della Società storica subalpina, t. LXXIX, Pinerolo 1915, pp. 102.
48. F. Gabotto, *Le più antiche carte dello archivio capitolare di Asti*, Biblioteca della Società storica subalpina, t. XXVIII, Pinerolo 1904, p. 134.

Reste la région de Gênes, pour laquelle on n'a malheureusement que des données peu anciennes, puisqu'elles ne nous fournissent des renseignements qu'à partir du XII[e] siècle. Elles nous laissent cependant entrevoir une situation compliquée : un inventaire de 1156 a les formes «*morter* de ramo», «pedem de *candeler*», «unum *enaper* de ureo» d'une part, et «una pelle *vaira*» de l'autre [49]. C'est dire que les finals - a r i u et - a r i a aboutissent à des résultats sensiblement différents, *-er* d'un côté, *-aira* de l'autre. Parallèlement du reste au masculin *-er* nous avons, plus fréquemment encore, *-ar*, avec des noms de métiers comme *Canovar*, *Calegar*, *mazar*, *palizar*, *botarus*, le féminin étant toujours *-aira* [50]. C'est dire qu'à Gênes nous avions alors une situation très peu différente de l'actuelle, en principe, puisque Parodi a remarqué que, de nos jours, la résolution de - a r i u s y est *-a*, provenant de *-ar*, avec un féminin *-œa* venant de *-aira*, et que par ailleurs les noms où - a r i u s aboutit à *-e* < *-er* sont eux aussi très fréquents [51].

Des faits que nous avons ainsi mis en lumière, nous pouvons tirer des enseignements intéressants en ce qui concerne l'historique du développement de - a r i u s, - a en Italie. Si nous comparons deux cartes, l'une concrétisant les résultats de ce suffixe vers l'an 1000, pour choisir une date approximative, et l'autre schématisant et résumant les aboutissants normaux et habituels de ce suffixe dans les parlers actuels, nous sommes frappés par cette constatation que *-aru*, au moyen âge, recouvrait non seulement toute la superficie occupée aujourd'hui par *-aro*, *-ar*, soit tout le sud de la péninsule, jusqu'à l'Ombrie, plus les Marches, la Vénétie et la Ligurie (pour le masculin), mais, en plus, la Romagne et l'Emilie, qui ont actuellement *-e*. En d'autres termes, tandis que de nos jours l'aire vénéto-istrienne de *-aro*, *-ar* se présente comme une île, sans contact direct avec le gros de l'aire *-aro*, il n'en était pas de même au moyen âge, puisqu'alors l'île était réunie a la terre ferme par toute la région comprise entre le Pô et les Apennins.

Ce fait que *-arius*, devenu *-arus*, a occupé sous cette forme la plus grande partie de l'Italie —c'est-à-dire la région péninsulaire moins la Toscane, mais plus l'Emilie et la Vénétie— n'a rien d'étonnant, si l'on remarque que cette évolution a dû se produire en latin vulgaire déjà, et qu'elle est attestée en particulier par de très nombreuses inscriptions de provenance romaine : Schuchardt a recueilli des formes telles que *carbonara* pour le VI[e] siècle, *casarus*, *Febraras* (340 ap. J.-C.), *Ianuaras*, nom. masc. (360 après J.-C.), *Ianuara* (382 ap. J.-C.), *Ienuaras* (330 ap. J.-C.) : et il cite même des cas analogues, pour m'en tenir à ceux qu'on peut aisément localiser, tirés de l'Afrique du Nord, des Gaules, de la Rhénanie [52], de sorte qu'on

49. *Historiae Patriae Monumenta*, *Chartarum* t. II, col. 309-310.
50. A. Ferretto, *Documenti genovesi di Novi e Valle Scrivia*, vol. I, Bibliotcca della Società storica subalpina, t. LI, Pinerolo 1909, p. 29, et *Historiae Patriae Monumenta*, Chartarum t. II, col. 539, 603, 678, 700, 782, etc. Cf. P. Aebischer, *art. cit.*, p. 15.
51. E. G. Parodi, *Studi liguri; Il dialetto di Genova dal secolo XVI ai nostri giorni*, Archivio glottologico italiano, vol. XVI (1902), pp. 108 et 122.
52. H. Schuchardt, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, Bd. II, Leipzig 1867, pp. 451-455.

serait tenté de croire qu'à une époque très ancienne cette évolution *-arius* > *-arus* aurait été connue un peu partout en latin vulgaire. Mais tandis pu'au sud et au centre de la péninsule, ainsi qu'en Emilie et en Vénétie, cet *-arus* s'est perpétué et est parvenu jusqu'à nous (sous réserve, cela va sans dire, de l'évolution locale des phénomènes qui composaient cette finale) sous l'influence de centres tels que Rome, Naples, Bari, Ravenne, la partie ouest de l'Italie, elle, c'est-à-dire la Toscane, la Lombardie, le Piémont, et partiellement la Ligurie, ont *-arius* comme base de leurs formes, et non plus *-arus*, ces différentes régions transformant elles aussi cet *-arius* selon leurs propres habitudes phonétiques. Alors que la Toscane seule —et les parties limitrophes de l'Ombrie — faisait disparaître le *-r-* du groupe *-ry-*, la Lombardie et le Piémont, eux, ont transporté le *-y-* en avant du *-r-*, de sorte qu'on y a la série *-ayr-*, *-eyr-*, *-er*. Quant à la Ligurie, elle a fait subir à *-arius*, *-aria* un traitement plus particulier encore : *-ariu* s'y est réduit très tôt à *-aru*, alors qu'au contraire *-aria* y passait à *-ayra*, de sorte qu'on avait là des paires telles que *ferrar*, *ferraira*. De tout cela, il s'ensuit que si des régions très voisines, comme l'Emilie et le Piémont, ont, pour un mot donné, *bottaio* par exemple, des finales aujourd'hui identiques, *-er*, *-e*, ces finales ont, pour chacune de ces provinces, une histoire différente. Ce qui nous le prouve, ce sont les graphies médiévales ; ce qui nous le prouve encore, c'est que, tandis qu'en Emilie le *-a-* de *-arus* est traité comme un *-a-* libre et accentué quelconque, il a en Lombardie et en Piémont une évolution différente de ce dernier. En d'autres termes, un mot extérieurement identique en Lombardie et en Piémont d'une part, et en Emilie de l'autre —une forme *botèr*, *botè* par exemple— ont dans ces deux régions des origines assez dissemblables, puisqu'un *botèr* lombard remonte à **boteir*, remontant lui-même à **botair*, et ce dernier à **bottarius*, tandis qu'un *botèr* émilien s'explique por un **botar* dont le *-a-* s'est palatalisé, et qu'à son tour ce **botar* présuppose un * b o t t a r u s dans le latin vulgaire de cette partie de l'Italie.

Il ne nous reste, avant de tenter une synthèse du développement du suffixe *-arius* en roman primitif, qu'à dire deux mots de ce qui s'est passé dans les domaines que jusqu'ici nous avons laissé de côté : le sarde et le rhétoroman. La situation y est d'ailleurs fort simple. Le sarde, avec le résultat *-ardsu* en logoudorien, et *-ardju* en campidanais, suppose évidemment une base - a r i u. Quant au rhétoroman, il se divise en deux groupes : le groupe oriental, soit le frioulan, qui a des formes comme *mulinar* [53], et se rattache au vénitien, soit à la zone *-arus* ; le groupe occidental qui, au contraire, avec ses finales en *-er*, *-ær*, a dû avoir un développement de *-arius* identique à celui du lombard : hypothèse qui trouve sa confirmation dans le fait qu'un important texte historique grison, un terrier datant de 860 environ, a un toponyme *Feraires*, avec un *-aires* venant de - a r i a s qu'on retrouve dans

53. Th. Gartner, *Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur*, Halle a. S. 1910, p. 125.

un autre nom de lieu; *Favairis*, attesté dans le premier tiers du X siècle, auquel on peut ajouter un *sestairale* en 933, et un *Calcaires* en 890 déjà [54].

Nous sommes maintenant suffisamment renseignés pour que nous puissions nous faire une idée concernant l'histoire de notre suffixe dans le monde roman. S'il est possible qu'en latin vulgaire la finale *-arus* ait connu une grande vogue, il est certain qu'au moyen âge cet *-arus* était d'un usage sensiblement plus restreint : on ne le retrouvait guère qu'à Rome et dans l'Italie méridionale, en Ombrie, puis de l'autre côté des Apennins, dans les Marches, la Romagne, l'Emilie, d'où il poussait une pointe jusqu'à la Ligurie à l'ouest, et à la Vénétie et au Frioul au nord. Fait important sans doute, mais dont le succès resta néanmoins limité à la péninsule italique ; innovation qui, certes, divisa le domaine de *-arius* en deux, mais qui resta une innovation provinciale, si l'on peut dire, puisqu'en Orient le roumain continuait à employer *-arius*, et qu'il en était de même non seulement en sarde, mais aussi dans les parlers continentaux tels que le toscan, le lombard, le piémontais. Dans cette opposition si nette, et sans doute si ancienne, entre le domaine de *-arius* et de *-arus* en Italie, je verrais volontiers une opposition politique : tout le sud, byzantin et romain, de la péninsule, aurait conservé *-arus*, qui aurait été adopté par les duchés longobards de Bénévent et de Spolète ; et ce serait grâce à l'influence byzantine d'Ancône, de Bologne, de Ravenne, d'Aquilée que *-arus* se serait maintenu dans les Marches, l'Emilie, l'Exarchat, la Vénétie et le Frioul. La Tuscie longobarde, au contraire, ainsi que la plaine padane centrale et occidentale, par suite d'une réaction savante, aurait repris *-arius*, que l'influence piémontaise aurait partiellement réintroduit à Gênes, avec *-aria*, dans les formations féminines. Ce n'est qu'à une date postérieure, au VII[e] siècle peut-être, au VIII[e], que *-arius*, un peu partout, aurait commencé à se diversifier suivant les contingences phonétiques locales : se maintenant à peu près tel quel en roumain, consonnantifiant son *-i-* dans les différents parlers sardes ; ailleurs transposant cet *-i-* en avant du *-r-*, c'est-à-dire aboutissant à la formule *-airu*, d'où *-eiru*, *-eir*. Cette étape *-airu*, nous l'avons vu, est assurée en rhétoroman occidental, en lombard, en piémontais, et aussi en mozarabe d'Espagne : d'où le soupçon, qui est presque une certitude, que cette étape a existé en galloroman également. Et ce serait à ce stade *-air(u)* qu'aurait agi, dans la moitié nord de ce domaine, l'umlaut germanique, faisant passer cet *-air(u)* à *-ĕr*, où le *-ĕ-* se serait normalement diphtongué dans la suite, tandis que dans les parlers de la plaine padane et de l'Ibérie, ce même *-air(u)* continuait logiquement son évolution, c'est-à-dire devenait *-eir(o)*. Nouvelle évolution, qui du reste n'a pas eu lieu partout : *-eir* devenait *-è(r)* en lombard et en piémontais, *-er* en ancien provençal, et *-eiro* aboutissait à *-ero* dans une partie des parlers romans de la péninsule ibérique, tandis qu'il se maintenait dans d'autres, en portugais en particulier. Dans toute cette immense zone de *-arius*, l'évolution la plus originale — parce qu'elle s'est faite pour ainsi dire en vase clos — a été, si j'en excepte le sarde, celle que

54. Cf. P. Aebischer, *Arguments linguistiques et historiques pour servir à la datation du plus ancien terrier rhétique, conservé par une copie de Gilg Tschudi*, Revue d'histoire suisse, t. XXV (1945), pp. 208-209.

nous constatons en Toscane, où c'est le *-r-* qui a disparu : formule qui, sans nul doute, a d'abord été limitée, pour le masculin, au singulier seulement, et s'est étendue ultérieurement.

Le développement de *-arius* dans les langues romanes présente donc, pendant de longs siècles, une remarquable unité, diminuée seulement par la présence dans le centre et le sud de l'Italie, d'un concurrent — concurrent malheureux, sans doute —, *-arus*. Unité qui, par la suite, s'est fragmentée, diversifiée, compliquée par le jeu multiple et multiforme, dans chaque région, des lois de la phonétique romane, et même, dans la Gaule du nord, d'une loi de phonétique germanique. D'où la bigarrure actuelle, attestée par les langues littéraires : bigarrure qui serait bien plus marquée encore, si l'on étudiait notre phénomene dialecte après dialecte. Ce qui du reste ne serait même pas suffisant, puisqu'il faudrait examiner le suffixe *-arius* et ses aboutissants, non pas *in abstracto*, mais dans chaque mot qu'il sert à former.